

AVIVA 3055 Saint – Martin Ouest, Suite T500, Laval QC H7T 0J3	
NAME & ADDRESS OF INSURED / NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ Testing Test test, test, test QC R3R 3R3	
POLICY NUMBER / NUMÉRO DE POLITIQUE TEST	
EFFECTIVE DATE / DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR September 29, 2025	EXPIRY DATE / DATE D'EXPIRATION September 29, 2026
INSURED VEHICLE / VÉHICULE ASSURÉ SERIAL NUMBER / NUMÉRO DE SÉRIE 1C4NJRBB4ED730788 YEAR, MAKE & MODEL / ANNÉE, MARQUE ET MODÈLE 2014 JEEP Patriot	
AGENT/BROKER / AGENT/COURTIER Trehan Sangpriya	
Motor Vehicle Liability Insurance Card CANADA INTER-PROVINCE Applicable Within Canada And The United States Of America.	

AVIVA 3055 Saint – Martin Ouest, Suite T500, Laval QC H7T 0J3	
NAME & ADDRESS OF INSURED / NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ Testing Test test, test, test QC R3R 3R3	
POLICY NUMBER / NUMÉRO DE POLITIQUE TEST	
EFFECTIVE DATE / DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR September 29, 2025	EXPIRY DATE / DATE D'EXPIRATION September 29, 2026
INSURED VEHICLE / VÉHICULE ASSURÉ SERIAL NUMBER / NUMÉRO DE SÉRIE 1G4PP5SK0E4153026 YEAR, MAKE & MODEL / ANNÉE, MARQUE ET MODÈLE 2014 BUICK Verano	
AGENT/BROKER / AGENT/COURTIER Trehan Sangpriya	
Motor Vehicle Liability Insurance Card CANADA INTER-PROVINCE Applicable Within Canada And The United States Of America.	

AVIVA 3055 Saint – Martin Ouest, Suite T500, Laval QC H7T 0J3	
NAME & ADDRESS OF INSURED / NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ Testing Test test, test, test QC R3R 3R3	
POLICY NUMBER / NUMÉRO DE POLITIQUE TEST	
EFFECTIVE DATE / DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR September 29, 2025	EXPIRY DATE / DATE D'EXPIRATION September 29, 2026
INSURED VEHICLE / VÉHICULE ASSURÉ SERIAL NUMBER / NUMÉRO DE SÉRIE 1C4NJRBB4ED730999 YEAR, MAKE & MODEL / ANNÉE, MARQUE ET MODÈLE 2014 JEEP Saarthak	
AGENT/BROKER / AGENT/COURTIER Trehan Sangpriya	
Motor Vehicle Liability Insurance Card CANADA INTER-PROVINCE Applicable Within Canada And The United States Of America.	

AVIVA 3055 Saint – Martin Ouest, Suite T500, Laval QC H7T 0J3	
NAME & ADDRESS OF INSURED / NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ Testing Test test, test, test QC R3R 3R3	
POLICY NUMBER / NUMÉRO DE POLITIQUE TEST	
EFFECTIVE DATE / DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR September 29, 2025	EXPIRY DATE / DATE D'EXPIRATION September 29, 2026
INSURED VEHICLE / VÉHICULE ASSURÉ SERIAL NUMBER / NUMÉRO DE SÉRIE 1C4NJRBB4ED730111 YEAR, MAKE & MODEL / ANNÉE, MARQUE ET MODÈLE 2019 JEEP Patriot	
AGENT/BROKER / AGENT/COURTIER Trehan Sangpriya	
Motor Vehicle Liability Insurance Card CANADA INTER-PROVINCE Applicable Within Canada And The United States Of America.	

This certificate is subject to the terms and conditions of the insurer's standard automobile policy. This certifies that the party named herein is insured against liability for bodily injury and property damage by reason of the operation of the motor vehicle described herein, in an amount not less than the statutory minimum requirements in any area of Canada. Warning: Any person who issues or produces a card to show that there is in force a policy of insurance as indicated herein, that is in fact not in force, is liable to a heavy fine and/or imprisonment and his licence may be suspended. This card should be carried in the insured vehicle for production as proof of insurance when demanded by police. Ce certificat est soumis aux termes et conditions de la police d'assurance automobile standard de l'assureur. Cela certifie que la partie nommée ci-dessus est assurée contre la responsabilité en cas de blessures corporelles et de dommages matériels en raison de l'utilisation du véhicule à moteur décrit ci-dessous, pour un montant ne pouvant être inférieur aux exigences minimales légales dans n'importe quelle région du Canada. Avertissement : Toute personne qui émet ou produit une carte indiquant qu'une police d'assurance est en vigueur comme indiqué ici, alors qu'elle n'est en fait pas en vigueur, est passible d'une lourde amende et/ou d'emprisonnement, et sa licence peut être suspendue. Cette carte doit être conservée dans le véhicule assuré pour être présentée comme preuve d'assurance lorsque la police le demande. CLAIM ASSIST NO. / NUMÉRO D'ASSISTANCE DE RÉCLAMATION. +114504970016

This certificate is subject to the terms and conditions of the insurer's standard automobile policy. This certifies that the party named herein is insured against liability for bodily injury and property damage by reason of the operation of the motor vehicle described herein, in an amount not less than the statutory minimum requirements in any area of Canada. Warning: Any person who issues or produces a card to show that there is in force a policy of insurance as indicated herein, that is in fact not in force, is liable to a heavy fine and/or imprisonment and his licence may be suspended. This card should be carried in the insured vehicle for production as proof of insurance when demanded by police. Ce certificat est soumis aux termes et conditions de la police d'assurance automobile standard de l'assureur. Cela certifie que la partie nommée ci-dessus est assurée contre la responsabilité en cas de blessures corporelles et de dommages matériels en raison de l'utilisation du véhicule à moteur décrit ci-dessous, pour un montant ne pouvant être inférieur aux exigences minimales légales dans n'importe quelle région du Canada. Avertissement : Toute personne qui émet ou produit une carte indiquant qu'une police d'assurance est en vigueur comme indiqué ici, alors qu'elle n'est en fait pas en vigueur, est passible d'une lourde amende et/ou d'emprisonnement, et sa licence peut être suspendue. Cette carte doit être conservée dans le véhicule assuré pour être présentée comme preuve d'assurance lorsque la police le demande. CLAIM ASSIST NO. / NUMÉRO D'ASSISTANCE DE RÉCLAMATION. +114504970016

This certificate is subject to the terms and conditions of the insurer's standard automobile policy. This certifies that the party named herein is insured against liability for bodily injury and property damage by reason of the operation of the motor vehicle described herein, in an amount not less than the statutory minimum requirements in any area of Canada. Warning: Any person who issues or produces a card to show that there is in force a policy of insurance as indicated herein, that is in fact not in force, is liable to a heavy fine and/or imprisonment and his licence may be suspended. This card should be carried in the insured vehicle for production as proof of insurance when demanded by police. Ce certificat est soumis aux termes et conditions de la police d'assurance automobile standard de l'assureur. Cela certifie que la partie nommée ci-dessus est assurée contre la responsabilité en cas de blessures corporelles et de dommages matériels en raison de l'utilisation du véhicule à moteur décrit ci-dessous, pour un montant ne pouvant être inférieur aux exigences minimales légales dans n'importe quelle région du Canada. Avertissement : Toute personne qui émet ou produit une carte indiquant qu'une police d'assurance est en vigueur comme indiqué ici, alors qu'elle n'est en fait pas en vigueur, est passible d'une lourde amende et/ou d'emprisonnement, et sa licence peut être suspendue. Cette carte doit être conservée dans le véhicule assuré pour être présentée comme preuve d'assurance lorsque la police le demande. CLAIM ASSIST NO. / NUMÉRO D'ASSISTANCE DE RÉCLAMATION. +114504970016

This certificate is subject to the terms and conditions of the insurer's standard automobile policy. This certifies that the party named herein is insured against liability for bodily injury and property damage by reason of the operation of the motor vehicle described herein, in an amount not less than the statutory minimum requirements in any area of Canada. Warning: Any person who issues or produces a card to show that there is in force a policy of insurance as indicated herein, that is in fact not in force, is liable to a heavy fine and/or imprisonment and his licence may be suspended. This card should be carried in the insured vehicle for production as proof of insurance when demanded by police. Ce certificat est soumis aux termes et conditions de la police d'assurance automobile standard de l'assureur. Cela certifie que la partie nommée ci-dessus est assurée contre la responsabilité en cas de blessures corporelles et de dommages matériels en raison de l'utilisation du véhicule à moteur décrit ci-dessous, pour un montant ne pouvant être inférieur aux exigences minimales légales dans n'importe quelle région du Canada. Avertissement : Toute personne qui émet ou produit une carte indiquant qu'une police d'assurance est en vigueur comme indiqué ici, alors qu'elle n'est en fait pas en vigueur, est passible d'une lourde amende et/ou d'emprisonnement, et sa licence peut être suspendue. Cette carte doit être conservée dans le véhicule assuré pour être présentée comme preuve d'assurance lorsque la police le demande. CLAIM ASSIST NO. / NUMÉRO D'ASSISTANCE DE RÉCLAMATION. +114504970016

AVIVA 3055 Saint – Martin Ouest, Suite T500, Laval QC H7T 0J3	
NAME & ADDRESS OF INSURED / NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ Testing Test test, test, test QC R3R 3R3	
POLICY NUMBER / NUMÉRO DE POLITIQUE TEST	
EFFECTIVE DATE / DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR September 29, 2025	EXPIRY DATE / DATE D'EXPIRATION September 29, 2026
INSURED VEHICLE / VÉHICULE ASSURÉ SERIAL NUMBER / NUMÉRO DE SÉRIE 1C4NJRBB4ED730123 YEAR, MAKE & MODEL / ANNÉE, MARQUE ET MODÈLE 2025 JEEP Patriot	
AGENT/BROKER / AGENT/COURTIER Trehan Sangpriya	
Motor Vehicle Liability Insurance Card CANADA INTER-PROVINCE Applicable Within Canada And The United States Of America.	

AVIVA 3055 Saint – Martin Ouest, Suite T500, Laval QC H7T 0J3	
NAME & ADDRESS OF INSURED / NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ	
POLICY NUMBER / NUMÉRO DE POLITIQUE	
EFFECTIVE DATE / DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	EXPIRY DATE / DATE D'EXPIRATION
INSURED VEHICLE / VÉHICULE ASSURÉ SERIAL NUMBER / NUMÉRO DE SÉRIE YEAR, MAKE & MODEL / ANNÉE, MARQUE ET MODÈLE	
AGENT/BROKER / AGENT/COURTIER	
Motor Vehicle Liability Insurance Card CANADA INTER-PROVINCE Applicable Within Canada And The United States Of America.	

AVIVA 3055 Saint – Martin Ouest, Suite T500, Laval QC H7T 0J3	
NAME & ADDRESS OF INSURED / NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ	
POLICY NUMBER / NUMÉRO DE POLITIQUE	
EFFECTIVE DATE / DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	EXPIRY DATE / DATE D'EXPIRATION
INSURED VEHICLE / VÉHICULE ASSURÉ SERIAL NUMBER / NUMÉRO DE SÉRIE YEAR, MAKE & MODEL / ANNÉE, MARQUE ET MODÈLE	
AGENT/BROKER / AGENT/COURTIER	
Motor Vehicle Liability Insurance Card CANADA INTER-PROVINCE Applicable Within Canada And The United States Of America.	

AVIVA 3055 Saint – Martin Ouest, Suite T500, Laval QC H7T 0J3	
NAME & ADDRESS OF INSURED / NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ	
POLICY NUMBER / NUMÉRO DE POLITIQUE	
EFFECTIVE DATE / DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	EXPIRY DATE / DATE D'EXPIRATION
INSURED VEHICLE / VÉHICULE ASSURÉ SERIAL NUMBER / NUMÉRO DE SÉRIE YEAR, MAKE & MODEL / ANNÉE, MARQUE ET MODÈLE	
AGENT/BROKER / AGENT/COURTIER	
Motor Vehicle Liability Insurance Card CANADA INTER-PROVINCE Applicable Within Canada And The United States Of America.	

This certificate is subject to the terms and conditions of the insurer's standard automobile policy. This certifies that the party named herein is insured against liability for bodily injury and property damage by reason of the operation of the motor vehicle described herein, in an amount not less than the statutory minimum requirements in any area of Canada. Warning: Any person who issues or produces a card to show that there is in force a policy of insurance as indicated herein, that is in fact not in force, is liable to a heavy fine and/or imprisonment and his licence may be suspended. This card should be carried in the insured vehicle for production as proof of insurance when demanded by police. Ce certificat est soumis aux termes et conditions de la police d'assurance automobile standard de l'assureur. Cela certifie que la partie nommée ci-dessus est assurée contre la responsabilité en cas de blessures corporelles et de dommages matériels en raison de l'utilisation du véhicule à moteur décrit ci-dessous, pour un montant ne pouvant être inférieur aux exigences minimales légales dans n'importe quelle région du Canada. Avertissement : Toute personne qui émet ou produit une carte indiquant qu'une police d'assurance est en vigueur comme indiqué ici, alors qu'elle n'est en fait pas en vigueur, est passible d'une lourde amende et/ou d'emprisonnement, et sa licence peut être suspendue. Cette carte doit être conservée dans le véhicule assuré pour être présentée comme preuve d'assurance lorsque la police le demande. CLAIM ASSIST NO. / NUMÉRO D'ASSISTANCE DE RÉCLAMATION. +114504970016

This certificate is subject to the terms and conditions of the insurer's standard automobile policy. This certifies that the party named herein is insured against liability for bodily injury and property damage by reason of the operation of the motor vehicle described herein, in an amount not less than the statutory minimum requirements in any area of Canada. Warning: Any person who issues or produces a card to show that there is in force a policy of insurance as indicated herein, that is in fact not in force, is liable to a heavy fine and/or imprisonment and his licence may be suspended. This card should be carried in the insured vehicle for production as proof of insurance when demanded by police. Ce certificat est soumis aux termes et conditions de la police d'assurance automobile standard de l'assureur. Cela certifie que la partie nommée ci-dessus est assurée contre la responsabilité en cas de blessures corporelles et de dommages matériels en raison de l'utilisation du véhicule à moteur décrit ci-dessous, pour un montant ne pouvant être inférieur aux exigences minimales légales dans n'importe quelle région du Canada. Avertissement : Toute personne qui émet ou produit une carte indiquant qu'une police d'assurance est en vigueur comme indiqué ici, alors qu'elle n'est en fait pas en vigueur, est passible d'une lourde amende et/ou d'emprisonnement, et sa licence peut être suspendue. Cette carte doit être conservée dans le véhicule assuré pour être présentée comme preuve d'assurance lorsque la police le demande. CLAIM ASSIST NO. / NUMÉRO D'ASSISTANCE DE RÉCLAMATION. +114504970016

This certificate is subject to the terms and conditions of the insurer's standard automobile policy. This certifies that the party named herein is insured against liability for bodily injury and property damage by reason of the operation of the motor vehicle described herein, in an amount not less than the statutory minimum requirements in any area of Canada. Warning: Any person who issues or produces a card to show that there is in force a policy of insurance as indicated herein, that is in fact not in force, is liable to a heavy fine and/or imprisonment and his licence may be suspended. This card should be carried in the insured vehicle for production as proof of insurance when demanded by police. Ce certificat est soumis aux termes et conditions de la police d'assurance automobile standard de l'assureur. Cela certifie que la partie nommée ci-dessus est assurée contre la responsabilité en cas de blessures corporelles et de dommages matériels en raison de l'utilisation du véhicule à moteur décrit ci-dessous, pour un montant ne pouvant être inférieur aux exigences minimales légales dans n'importe quelle région du Canada. Avertissement : Toute personne qui émet ou produit une carte indiquant qu'une police d'assurance est en vigueur comme indiqué ici, alors qu'elle n'est en fait pas en vigueur, est passible d'une lourde amende et/ou d'emprisonnement, et sa licence peut être suspendue. Cette carte doit être conservée dans le véhicule assuré pour être présentée comme preuve d'assurance lorsque la police le demande. CLAIM ASSIST NO. / NUMÉRO D'ASSISTANCE DE RÉCLAMATION. +114504970016

This certificate is subject to the terms and conditions of the insurer's standard automobile policy. This certifies that the party named herein is insured against liability for bodily injury and property damage by reason of the operation of the motor vehicle described herein, in an amount not less than the statutory minimum requirements in any area of Canada. Warning: Any person who issues or produces a card to show that there is in force a policy of insurance as indicated herein, that is in fact not in force, is liable to a heavy fine and/or imprisonment and his licence may be suspended. This card should be carried in the insured vehicle for production as proof of insurance when demanded by police. Ce certificat est soumis aux termes et conditions de la police d'assurance automobile standard de l'assureur. Cela certifie que la partie nommée ci-dessus est assurée contre la responsabilité en cas de blessures corporelles et de dommages matériels en raison de l'utilisation du véhicule à moteur décrit ci-dessous, pour un montant ne pouvant être inférieur aux exigences minimales légales dans n'importe quelle région du Canada. Avertissement : Toute personne qui émet ou produit une carte indiquant qu'une police d'assurance est en vigueur comme indiqué ici, alors qu'elle n'est en fait pas en vigueur, est passible d'une lourde amende et/ou d'emprisonnement, et sa licence peut être suspendue. Cette carte doit être conservée dans le véhicule assuré pour être présentée comme preuve d'assurance lorsque la police le demande. CLAIM ASSIST NO. / NUMÉRO D'ASSISTANCE DE RÉCLAMATION. +114504970016
